

# ANTICIPONS AUJOURD'HUI POUR GÉRER LES RISQUES DEMAIN

édito

L'agriculture française est dans une situation de fragilité sans précédent, dans un contexte de libéralisation des marchés, d'instabilité des politiques agricoles, de changement climatique et de crises sanitaires.

Ce rapport d'orientation a pour vocation de donner une vision ambitieuse de la gestion des risques agricoles de demain afin de répondre à de multiples défis, notamment les risques impactant la production, le risque de prix ou de marché et les risques humains et personnels, permettant de maintenir le modèle d'installation viables, vivables et transmissibles et l'agriculture familiale promus par JA en Europe. Ce rapport présente les différents risques auxquels les exploitations sont exposées, rappelle le contexte réglementaire et présente 23 propositions qui, dans la droite ligne des précédents rapports d'orientation JA, façonnent la vision du syndicat pour gérer les risques demain pour une meilleure implication de la profession, plus d'outils de prévention, de protection des productions et des revenus agricoles et pour une fiscalité avantageuse. Il est indispensable d'appréhender ces outils de manière complémentaire afin de permettre à un maximum d'agriculteurs et un maximum de filières de trouver une ou plusieurs solutions de gestion à leurs risques.

Jeunes  
Agriculteurs

« Les risques auxquels un agriculteur est soumis sont multiples et dépendent de la personnalité de l'exploitant, de sa situation et de son environnement. »



# Être conscient des risques sur une exploitation agricole

Compte tenu des investissements que nécessite une installation, le jeune agriculteur est plus sensible aux risques que n'importe quel autre exploitant. Ces risques peuvent avoir des conséquences importantes sur la résilience de son entreprise: absence du chef d'exploitation, perte de marchés, endettement, etc. Identifier les risques sur une exploitation est un bon moyen de sécuriser une installation.

Les risques auxquels un agriculteur est soumis sont multiples et dépendent de la personnalité de l'exploitant, de sa situation et de son environnement. Les risques principaux identifiés par notre réseau sont les risques impactant la production (sanitaires, climatiques ou encore dégâts causés par les prédateurs ou les ravageurs), le risque de prix ou de marché et les risques humains et personnels. Mais d'autres risques non négligeables sont également abordés dans le rapport: le risque institutionnel, financier, patrimonial et fiscal, sociétal et médiatique ou encore numérique.

## Le cadre réglementaire une gestion des risques sous contrainte

Jeunes Agriculteurs fait le constat que les politiques européennes et françaises pour gérer les risques agricoles ne sont ni bien orientées ni adaptées aux marchés et au contexte climatique actuel.

Jeunes Agriculteurs tient à rappeler que l'Europe dispose d'une très importante marge de notification dans la boîte orange de l'OMC de 66,41 Mds €, d'une marge de minimis «*produits spécifiques*» de 18,93 Mds € et d'une marge de minimis «*non spécifique*» de 19,03 Mds € par an, dont elle ne profite actuellement pas, pour soutenir une vraie politique tenant compte de l'importance économique et stratégique de l'agriculture.

L'article 36 du règlement de développement rural offre actuellement trois possibilités de soutien dans l'Union européenne: les participations financières pour le paiement de primes d'assurance, les participations financières aux fonds de mutualisation et les instruments de stabilisation des revenus. Ces instruments intègrent les exigences de l'OMC et entrent tous dans la boîte verte. Mais JA fait le constat que ces mesures ne sont pas suffisantes pour faire

face aux risques. L'État français et l'Union européenne tendent à se désengager de la régulation des marchés et de la prise en charge de la gestion des risques agricoles (calamités agricoles de moins en moins indemnisées et champ de couverture restreint, fonds en constante réduction) en s'appuyant de plus en plus sur les assurances privées. Or celles-ci ne sont pas toujours adaptées et les coûts sont rédhibitoires dans certaines filières. C'est pourquoi JA développe 23 propositions pour mieux gérer les risques demain.



# Prévenir, former, gérer : notre vision du risque et nos propositions

## Au niveau européen

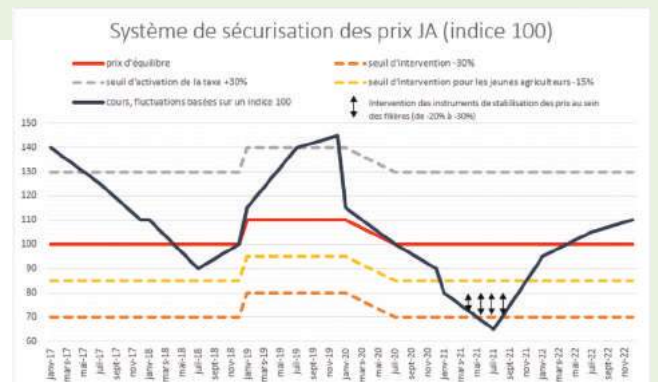
JA pousse pour une orientation agricole sur 10 ans et de nouveaux outils budgétaires afin d'installer une vision à long terme et des mesures précises tenant compte de l'importance économique et stratégique de l'agriculture européenne. La Pac deviendrait la Paac (Politique agricole et alimentaire européenne commune), approvisionnée par des produits européens locaux (application de la préférence communautaire) ayant un étiquetage correct afin d'assurer un maximum de débouchés aux produits agricoles européens.

Afin de garantir des prix rémunérateurs à l'agriculteur européen afin de rendre l'installation viable et vivable, Jeunes Agriculteurs a imaginé un système de sécurisation des prix s'articulant autour d'un prix d'équilibre fixé par chaque filière. Lorsque les prix baissent au-delà d'un certain seuil, l'Europe apporte un soutien financier direct afin de compenser la perte de revenu. Lorsque les prix augmentent de manière très forte, une taxe de 1% est appliquée afin de permettre la création d'une réserve qui financera l'outil en cas de crise.

En complémentarité avec ce système, les filières interviennent via un instrument de stabilisation des revenus (IST).

Parallèlement à ces outils de maintien de revenu, JA propose d'établir une gestion des volumes au niveau européen afin d'éviter des épisodes de surproduction, géré par les filières.

Pour financer ces outils, les aides découplées auront vocation à diminuer progressivement jusqu'à un paiement de base lié à



l'actif, au bénéfice d'une politique de gestion des risques ambitieuse pour l'ensemble du territoire et des filières. Le budget de la Pac devra aussi être augmenté à la hauteur de nos ambitions.

Des contractualisations tripartites équilibrées comprenant un volume, une durée d'engagement, la modalité de fixation du prix et des indicateurs relatifs à la valeur finale du produit négociés entre organisations de producteurs, transformateurs et distributeurs doivent être encouragées. Ces contrats ne doivent être ni marchands ni cessibles ni exclusifs.

Enfin, des pénalités sévères en cas de retard dans le versement des aides européennes doivent être appliquées afin d'éviter les déséquilibres dans les trésoreries des exploitations.

## Au niveau national

La profession doit être mieux associée et impliquée dans l'élaboration des normes et réglementations ayant un impact sur l'activité agricole en faisant du Comité de rénovation des normes en agriculture une instance incontournable.

Afin de rééquilibrer les forces, une coopérative d'assurance indépendante gérée par les agriculteurs, le Groupement pour une assurance mutualiste agricole (Gama), négociera en commun avec l'Etat et les assureurs des outils de gestion des risques. Le Gama émettra des appels d'offre (introduire des assurances mieux adaptées et réduire le coût des assurances), s'assurera que l'offre assurantielle de tous les risques soit effectivement disponible sur l'ensemble du territoire, outre-mer compris, prodiguera un conseil indépendant en matière de gestion des risques adapté aux besoins de chaque exploitant et de chaque exploitation. Enfin, pour le jeune agriculteur, il permettra de bénéficier d'un accompagnement post-installation.

JA préconise enfin dans ce rapport de simplifier la concertation et la prise de décision en faisant du Conseil supérieur d'orientation sur la gestion des risques (CSO GdR), la nouvelle instance centrale de la gestion des risques en France.

## Au niveau de l'assurance

En attendant que le Gama soit mis en place, JA propose de rénover l'offre d'assurances privées. Il faut rénover l'assurance récolte en faisant évoluer la base de l'indemnisation, les taux de déclenchement et le subventionnement avec une prise en charge avantageuse pour les jeunes agriculteurs. JA propose de créer une assurance fourrage couvrant les pertes de qualité et/ou de quantité.

Enfin, afin de prendre en compte les spécificités des territoires ultramarins, un fonds de calamité agricole spécifique sera créé et le volet sanitaire et environnemental amélioré.

JA souhaite qu'un plan de gestion des risques soit rendu obligatoire pour tout projet d'installation. Ce plan sera réalisé et pris en charge par le Gama. Il orientera le jeune installé vers les outils de gestion adaptés à sa situation, incitant fortement à souscrire au moins un outil en lien avec le maintien d'une production ou d'un revenu suffisant.

## Au niveau de l'exploitation

La fiscalité agricole doit être rénovée. La DPA encore mal comprise et mal utilisée par les agriculteurs sera remplacée par un compte d'épargne gestion des risques et un compte de production en réserve.

La prévention est pour JA la meilleure gestion des risques. Les pouvoirs publics doivent soutenir et encourager les investissements sur les exploitations pour gérer les risques agricoles. Les jeunes agriculteurs ayant investi dans un système limitant l'impact des aléas climatiques (irrigation, filets anti-grêle, diversification des assolements...) doivent pouvoir bénéficier d'un avantage financier sur la cotisation d'assurance en gardant les mêmes niveaux de garanties. Le taux de spécialisation doit être supprimé. JA réaffirme également les limites de l'agrandissement.

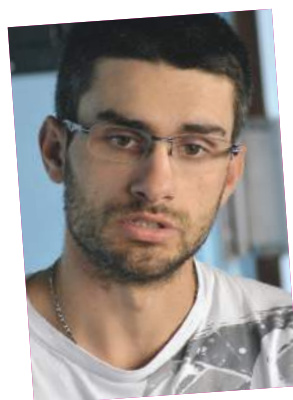
La formation fait également partie intégrante de la prévention des risques sur une exploitation. Il est indispensable de systématiser les formations à la gestion des risques dans la formation initiale et de se former tout au long de la vie grâce à une offre de formation rénovée, mieux adaptée.

## les rapporteurs : qui sont-ils ?



### Baptiste Gatouillat

vice-président de JA nat' est installé sur 225 ha dans l'Aube. Il cultive colza, blé, orge d'hiver et de printemps, lentilles, betteraves, luzerne, tournesol, oseille pharmaceutique et met en pâture 17 ha de prairie.



### Raphaël Louison

membre du CA national, est installé depuis 2012 dans la Loire aux côtés de son père. Ils produisent du lait et de la viande. Le cheptel est constitué de 65 vaches laitières prim'holstein et de 35 vaches allaitantes Limousine.



### Nicolas Sarthou

membre du CA national, est installé dans les Pyrénées-Atlantiques et cultive du maïs. Il a aussi quelques hectares en prairie qui servent à faire du foin.



---

Jeunes Agriculteurs propose un large panel d'outils à mettre en place au niveau européen, national et sur les exploitations. Le Groupement pour une assurance mutualiste agricole rééquilibrera les relations entre l'État, la profession et les assureurs. Un nouvel outil européen de maintien du revenu de type contracyclique permettra de limiter les crises d'ampleur exceptionnelles tandis que d'autres outils seront à disposition des exploitants pour gérer les risques auxquels ils font individuellement face dans les différentes filières. Ces outils complémentaires permettront à un maximum d'agriculteurs et un maximum de filières de trouver une ou plusieurs solutions de gestion des risques pour protéger les installations, sécuriser leur revenu et maintenir ainsi une agriculture viable, vivable et transmissible.

---